

Les **8** raisons d'adhérer à la Fédération du service aux particuliers :

1

Bénéficiez de tarifs préférentiels réservés aux adhérents

jusqu'à **40% de réduction** sur les véhicules Opel / Fiat
offres privilégiées sur location de salles et bureaux, complémentaire santé,
logiciel de gestion, matériels bureautiques, plateforme de mise en relation
avec la presse et les médias, sécurisation des données personnelles...

En savoir plus : <http://fesp.fr/formations-et-emplois>

2

Obtenez une subvention dans le cadre du programme « Performance 2020 »

la convention entre la Fesp et le Cnsa permet aux structures adhérentes
apportant des services auprès des personnes âgées dépendantes ou handicapées
de bénéficier de cofinancements à hauteur de 50 % :

12 000 € sur vos équipements

1 200 € par jour de formation

En savoir plus : <http://www.fesp.fr/form/programme-performance-2020-fesp-cnsa>

3

Un accompagnement juridique au quotidien

hotline illimitée sur vos questions juridiques

accompagnement dans vos démarches administratives (Direccte/Dieccte, Conseil départemental, Caf, etc.)
modèles de documents (contrats de travail, règlement intérieur, lettre de licenciement, accords d'entreprise, etc.)
relecture et sécurisation de vos accords d'entreprise, alertes juridiques, lettres juridiques hebdomadaires, etc.

4

Information en temps réel de l'actualité du secteur

accès personnalisé à « l'espace adhérents » de la FESP
newsletter et revue de presse mensuelles
invitation et participation aux événements de la fédération
(atelier général, rencontres territoriales, tables rondes, etc.)

5

Soyez défendu de façon concrète

vous défendre dans les négociations paritaires
(dérogation aux 24h, annualisation du travail, grille de salaires,
indemnités kilométriques, médecine du travail, etc.)
jouer le rôle de médiateur dans vos relations avec l'administration

6

Participez aux groupes de travail correspondant à vos activités

9 commissions « métiers »
3 commissions transversales (juridique, formation et DOM)

7

Profitez des financements de formation professionnelle

établissement de vos plans de formation
fléchage vers les financements auxquels vous avez droit
aide au recrutement

8

Bénéficiez de l'action et du réseau des référents territoriaux de la FESP

soyez épaulé(e) par le réseau FESP de référents territoriaux
échangez en proximité avec l'un de vos pairs

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Renseignez-vous au 01 53 85 40 80